

Avenir Finance S.A.

Siège Social : 51, rue de St Cyr - 69009 Lyon
Société Anonyme au capital de 1 447 165,20 €
N° Siren : 402 002 687

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 Décembre 2010

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Avenir Finance SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Avenir Finance S.A.

Comptes Consolidés

Exercice clos le

31 Décembre 2010

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.4 « référentiel comptable » des notes annexes aux comptes consolidés qui font référence aux nouvelles normes d'application obligatoire ou anticipée.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

▪ Tests de dépréciation des actifs incorporels

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition, selon les modalités décrites dans la note « 2.7 – Ecarts d'acquisition » aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et avons vérifié que la note « 2.7 – Ecarts d'acquisition » donne une information appropriée.

▪ Valorisation des stocks d'immeubles

Une partie importante de l'actif de votre société est constituée d'un stock d'immeubles qui a été évalué conformément à la méthode indiquée dans l'annexe aux comptes consolidés. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons revu l'approche retenue et les calculs effectués par la société et nous avons apprécié les évaluations qui en résultent. Nous avons notamment revu la correcte application de l'amendement de la norme IAS 23 « Coûts d'emprunt », tel que précisé dans la note « 2.12 – Stocks et encours ».

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Avenir Finance S.A.

Comptes Consolidés

Exercice clos le

31 Décembre 2010

III – Vérification spécifique

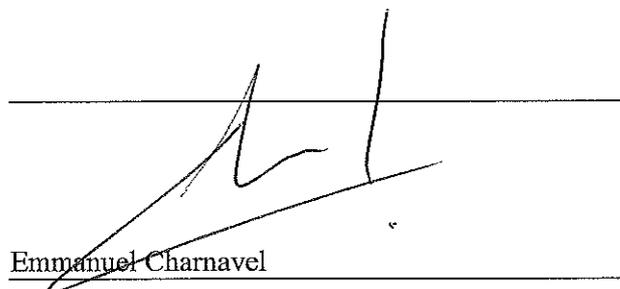
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Villeurbanne et Tassin La Demi Lune, le 28 avril 2011

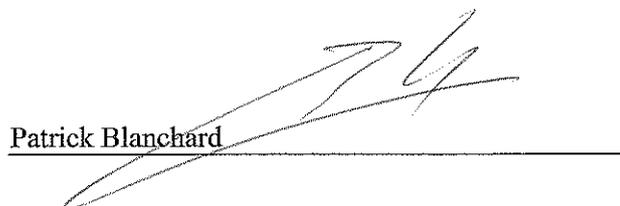
Les commissaires aux comptes

MAZARS



Emmanuel Charnavel

ANDREE NEOLIER & ASSOCIES



Patrick Blanchard



Avenir Finance SA
Société cotée à Euronext Paris (ISIN
FR0004152874)
51, rue de Saint-Cyr
69009 Lyon

Tél : 04 27 70 54 00 - Fax : 04 27 70 54 01
<http://www.avenirfinance.fr>
Contact : info@avenirfinance.fr

Comptes Consolidés du Groupe

31 décembre 2010

ACTIF CONSOLIDÉ

En milliers d'euros	Note	déc.-10	déc.-09
Ecart d'acquisition	5.1	8 275	8 236
<i>Dont UGT Gestion Privée</i>		3 761	3 761
<i>Dont UGT Gestion d'actif</i>		4 514	4 475
Autres Immobilisations incorporelles	5.2	16	6
Immobilisations corporelles	5.2	481	473
Autres actifs financiers, y compris dérivés	5.3	481	840
Participations dans les entreprises mises en équivalence		173	-
Actifs d'impôts différés	5.4	3 855	3 636
ACTIF NON COURANT		13 282	13 191
Stock & encours	5.5	4 943	7 710
Créances clients	5.6	12 406	8 591
Créances d'impôt courant		379	280
Comptes de notaires	5.7	1 494	1 403
Autres créances courantes	5.8	3 078	2 912
Trésorerie et équivalent de trésorerie	5.9	6 075	6 139
Actifs classés comme détenus en vue de la vente			990
ACTIF COURANT		28 377	28 025
TOTAL DE L'ACTIF		41 658	41 216

PASSIF CONSOLIDÉ

En milliers d'euros	Note	déc.-10	déc.-09
Capital		1 447	1 447
Primes d'émission		14 120	16 898
Réserves consolidées		4 635	-528
Résultats non distribués		182	2 086
CAPITAUX PROPRES (Part du groupe)	5.10	20 383	19 903
Intérêts minoritaires		1 941	1 936
Provisions pour risques et charges	5.12	6	28
Avantages du personnel		67	93
Emprunts et dettes financières	5.13	114	389
PASSIF NON COURANT		188	510
Emprunts et dettes financières	5.13	6 768	10 075
<i>dont endettement sur immobilier</i>		<i>1 513</i>	<i>4 466</i>
Dettes fournisseurs	5.14	5 501	3 690
Dettes fiscales et sociales	5.14	4 079	3 645
Autres dettes	5.14	2 798	1 071
Passifs classés comme détenus en vue de la vente			386
PASSIF COURANT		19 146	18 867
TOTAL DU PASSIF		41 658	41 216

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDÉ

En milliers d'euros	Note	déc.-10	% Marge	déc.-09	% Marge
Ventes de marchandises		9 712		10 712	
Ventes de produits		17 158		17 007	
CHIFFRE D'AFFAIRES	6.1	26 870		27 719	
<i>Dont Avenir Finance Gestion</i>				1 978	
Charges Opérationnelles	6.2	12 197		13 452	
MARGE BRUTE		14 673	100,0%	14 267	100,0%
<i>Dont Avenir Finance Gestion</i>				1 486	
Taux		55%		51%	
Frais de personnel	6.3	-10 212	-69,7%	-9 223	-64,6%
Charges externes	6.4	-3 224	-22,0%	-3 874	-27,2%
Impôts et taxes	6.5	-1 243	-8,5%	-969	-6,8%
Dotations nettes aux amortissements	6.6	-165	-1,1%	-170	-1,2%
Dotations aux provisions nettes de reprises	6.7	-178	-1,5%	212	1,5%
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		-350	-2,4%	243	1,7%
<i>Dont Avenir Finance Gestion</i>				221	
Pertes de valeur sur actifs				-	
Cession d'actifs financiers	6.11	583		2 263	
Autres produits et charges opérationnels	6.8	-275		71	
RESULTAT OPERATIONNEL		-42	-0,6%	2 577	18,1%
Coût de l'endettement financier brut		-244		-594	
Produits financiers des placements de trésorerie		7		47	
Coût de l'endettement financier net	6.9	-237	-1,6%	-547	-3,8%
Autres produits et charges financières		25		16	
Impôts sur les résultats	6.10	544		40	
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES		289	2,0%	2 086	14,6%
Résultat net d'impôt des activités abandonnées				-	
RESULTAT NET		289	2,0%	2 086	14,6%
<i>Dont Avenir Finance Gestion</i>				152	
Dont :					
-Part du groupe		182		2 086	
-Part des minoritaires		107		-	
Résultat net par action - part du groupe (euros)		0,06		0,86	
Résultat net dilué par action - part du groupe (euros)		0,06		0,85	
Nombre d'actions retenu (en milliers)					
pour le résultat net par action		2 411		2 412	
pour le résultat net dilué par action		2 444		2 454	

RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

En milliers d'euros	déc.-10	déc.-09
Résultat global consolidé	289	2 086
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Ecart de conversion	-	-
Total des gains et des pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-
Résultat global	2893	2 086
Dont part revenant au groupe	182	2086
Dont part revenant aux minoritaires	107	-

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	Capital	Primes	Autres réserves et résultat	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Situation au 1er Janvier 2009	1 431	17 728	-1 393	17 766		17 766
Résultat consolidé de l'exercice			2 086	2 086		2 086
Coûts des paiements en actions			39	39		39
Variation contrat de liquidité et actions propres						
Attribution d'actions gratuites	16	-16				
Diminution de pourcentage d'intérêt			12	12	1 936	1 948
Total des gains et des pertes comptabilisés directement en capitaux propres	16	-16	2 137	2 137	1 936	4 073
Augmentation de capital						
Distribution effectuée		-814	814			
Autres variations						
Situation au 31 décembre 2009	1 447	16 898	1 558	19 903	1 936	21 839
Résultat consolidé de l'exercice			182	182	107	289
Coûts des paiements en actions		298		298		298
Variation contrat de liquidité et actions propres						
Attribution d'actions gratuites						
Diminution de pourcentage d'intérêt						
Total des gains et des pertes comptabilisés directement en capitaux propres	1 447	17 196	1 740	20 383	2 044	22 427
Augmentation de capital						
Distribution effectuée		-3 077	3 077		-103	-103
Autres variations						
Situation au 31 décembre 2010	1 447	14 119	4 817	20 383	1 941	22 324

Flux de Trésorerie consolidés liés à l'activité

En milliers d'euros	Note	déc.-10	déc.-09
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat de la période		289	2 086
Amortissements des immobilisations		165	170
Dotation / Reprise provisions		-48	16
Résultat de cession d'immobilisations		-586	-2 262
Charge d'impôt		-544	-40
Charges financières nettes		237	547
Coût des paiements fondés sur des actions		280	39
		-206	556
Variation de stock		2 767	7 761
Variation des créances d'exploitation (1)		-3 966	162
Variation des dettes d'exploitation (1)		3 488	1 005
Autres variations		9	-1
Variation du BFR lié à l'activité		2 297	8 927
Trésorerie générée par les activités opérationnelles		2 091	9 483
Intérêts payés		-237	-547
Impôt sur le résultat payé		326	237
Trésorerie nette liée aux activités opérationnelles		2 179	9 173
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-183	-11
Acquisitions d'immobilisations financières		-3	-449
Trésorerie nette sur acquisition & cession filiales		-19	
Produits de cession d'immobilisations		1 636	3 211
Trésorerie nette utilisée par les activités d'investissement		1 431	2 751
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes versés aux actionnaires de la Société mère			
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires		-103	
Augmentation de capital			2 202
Produits de vente et rachat d'actions propres		19	
Souscription d'emprunts		224	
Remboursement d'emprunts		-3 581	-9 273
Intérêts payés			
Trésorerie nette utilisée par les activités de financement		-3 441	-7 071
Variation de trésorerie			
		169	4 853
Trésorerie d'ouverture	5.9	979	-3 874
Trésorerie de clôture	5.9	1 148	979

(1) Au 31 décembre 2010, les variations au bilan sont à corriger de l'entrée de la société Aupera pour -5 229 K€ pour la ligne créances d'exploitation et de 3 293 K€ pour la ligne dettes d'exploitation.

SOMMAIRE

1.	Bases de préparation	12
1.1.	Déclaration de conformité	12
1.2.	Base d'évaluation	12
1.3.	Monnaie fonctionnelle et de présentation	12
1.4.	Référentiel comptable	12
1.5.	Homogénéisation	13
2.	Principes et méthodes comptables	13
2.1.	Présentation des états financiers	13
2.2.	Recours à des estimations et aux jugements	13
2.3.	Périmètre de consolidation	14
2.4.	Identification des entreprises consolidées	14
2.5.	Variation de périmètre	15
2.6.	Méthode de conversion	16
2.7.	Ecarts d'acquisition	16
2.8.	Immobilisations incorporelles	17
2.9.	Immobilisations corporelles	17
2.10.	Actifs loués	18
2.11.	Autres actifs financiers	18
2.12.	Stocks	18
2.13.	Créances clients	19
2.14.	Comptes de Notaires	19
2.15.	Autres créances courantes	19
2.16.	Trésorerie et équivalents	19
2.17.	Actifs non courants détenus en vue de la vente	20
2.18.	Capitaux propres (actions propres)	20
2.19.	Provisions pour risques et charges	20
2.20.	Avantages au personnel	20
2.21.	Emprunts et dettes financières	21
2.22.	Instruments financiers	21

2.23.	Chiffre d'affaires	21
2.24.	Marge brute opérationnelle	22
2.25.	Coût de l'endettement financier net	22
2.26.	Impôt sur le résultat	22
2.27.	Résultat par actions	23
3.	Informations sectorielles	24
3.1.	Compte de résultat par secteur d'activité	25
3.2.	Bilan consolidé par secteur d'activité	26
4.	Gestion du risque financier	27
4.1.	Introduction	27
4.2.	Le cadre de la gestion du risque	27
5.	Note sur le Bilan	28
5.1.	Ecart d'acquisition	28
5.2.	Détail des immobilisations	28
5.3.	Autres actifs financiers, y compris dérivés	29
5.4.	Impôts différés Actifs	30
5.5.	Détail du stock et encours	30
5.6.	Créances clients	30
5.7.	Comptes de Notaire	31
5.8.	Autres créances courantes	31
5.9.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	31
5.10.	Capitaux propres du groupe	32
5.11.	Options de souscription ou d'achats d'actions	32
5.12.	Provisions pour risques et charges	34
5.13.	Emprunts et dettes financières	34
5.14.	Autres passifs courants	35
6.	Notes sur le compte de résultat	36
6.1.	Chiffre d'affaires	36
6.2.	Charges opérationnelles	36
6.3.	Frais de personnel et effectifs	37
6.4.	Détail des charges d'exploitation	37
6.5.	Impôts et taxes	38

6.6.	Dotations aux amortissements _____	38
6.7.	Dotations aux provisions nettes de reprises _____	38
6.8.	Autres produits et charges opérationnels _____	39
6.9.	Coût de l'endettement financier nette _____	39
6.10.	Impôts sur les résultats _____	39
6.11.	Cession d'actifs financiers _____	40
7.	Engagements hors bilan (en K€) _____	41
8.	Informations relatives aux parties liées _____	41
9.	Evénements postérieurs à clôture _____	42

1. Bases de préparation

1.1. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne. Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration le 07 avril 2011 et seront soumis à l'assemblée générale des actionnaires pour approbation.

1.2. Base d'évaluation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs évalués à la juste valeur conformément aux IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

1.3. Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle de la Société. Toutes les données financières présentées en euro sont arrondies au millier d'euros le plus proche.

1.4. Référentiel comptable

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers consolidés du groupe Avenir Finance de l'exercice 2010 sont établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) publié par l'IASB (International Accounting Standards Board) au 31 décembre 2010 et tel qu'adopté dans l'Union européenne à la date de clôture des comptes.

Les principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Avenir Finance a appliqué dans ses états financiers IFRS toutes les normes et interprétations IFRS / IFRIC publiées au journal officiel de l'Union Européenne au 31 décembre 2010 et dont l'application est obligatoire depuis le 1er janvier 2010.

Il n'a pas été fait application de normes ou interprétations établies par l'IASB ou l'IFRIC mais non encore adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2010.

L'adoption par l'Union européenne des normes et interprétations suivantes, d'application obligatoire au 1er janvier 2010, est sans impact sur les états financiers consolidés du Groupe :

- IFRS 2 : amendements – « Transactions intragroupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie »,
- IFRS 3 révisée – « Regroupements d'Entreprises »,
- IAS 27 révisée – « Etats financiers consolidés et individuels »,
- IAS 39 amendements – « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation »,
- IFRIC 12 : « Accords de concessions de services »,
- IFRIC 15 : « Accords pour la construction d'un bien immobilier »,
- IFRIC 16 : « Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger »,
- IFRIC 17 : « Distribution en nature aux actionnaires ».

Avenir Finance a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, interprétations et amendements adoptés par l'Union Européenne avant la date de clôture, et qui rentrent en vigueur postérieurement à cette date. Avenir Finance n'anticipe pas, compte tenu de l'analyse en cours, d'impact significatif sur ses comptes.

Le Groupe ne s'attend pas à ce que les normes, interprétations et amendements, publiés par l'IASB, mais non encore approuvés au niveau européen, aient une incidence significative sur les états financiers des prochains exercices.

1.5. Homogénéisation

Les états financiers de l'ensemble des filiales incluses dans le périmètre des comptes consolidés ont été homogénéisés selon les principes et règles comptables du Groupe en conformité avec les IFRS. La société est consolidée sur la base de son bilan arrêté au 31 décembre 2010.

2. Principes et méthodes comptables

Les méthodes comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de façon constante sur toutes les périodes présentées dans les états financiers consolidés et ont été appliquées systématiquement par toutes les entités du Groupe, sauf dans les cas indiqués dans la note 2.6 relative aux changements de méthodes comptables.

2.1. Présentation des états financiers

Le Groupe applique IAS 1 révisée (2007) Présentation des états financiers entrée en vigueur le 1er janvier 2009. En conséquence, le Groupe présente toutes les variations de capitaux propres relatives aux propriétaires de la Société uniquement dans l'état de variation des capitaux propres tandis que les variations de capitaux propres qui ne concernent pas les propriétaires sont également présentées dans l'état du résultat global. Les informations comparatives ont été retraitées pour être mises en conformité avec la norme révisée. Ce changement de méthode comptable qui n'affecte que la présentation³ n'a aucun impact sur le résultat par action.

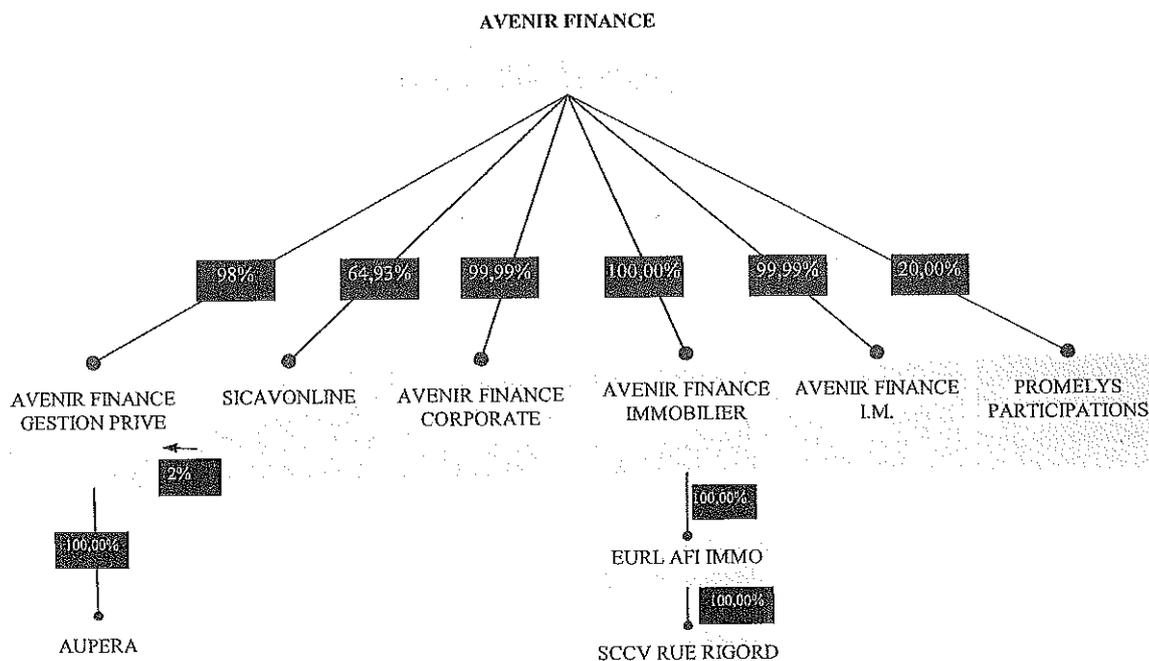
2.2. Recours à des estimations et aux jugements

L'établissement des Etats Financiers conformément au cadre conceptuel des normes de l'IASB nécessite de recourir à des estimations et de formuler des hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs inscrits au bilan consolidé, les montants de charges et de produits du compte de résultat et les engagements relatifs à la période arrêtée. Les résultats réels ultérieurs pourraient être différents. Ces estimations et hypothèses font l'objet de révisions et d'analyses régulières qui intègrent les données historiques et les données prévisionnelles.

Ces hypothèses concernent principalement l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs (notes 2.7, 2.9, 2.11 et 2.12), l'évaluation des indemnités de fin de carrières (note 2.20) et les provisions pour risques et charges (note 2.19), les options de souscription ou d'achats d'actions (5.11).

2.3. Périmètre de consolidation

Toutes les sociétés comprises dans le périmètre clôturent leur exercice ou procèdent à un arrêté au 31 décembre.



2.4. Identification des entreprises consolidées

Conformément à l'IAS 27 révisée, le pourcentage de contrôle traduit le lien de dépendance entre la société consolidant (AVENIR FINANCE) et chaque société dont elle détient directement ou indirectement, des titres. Le contrôle peut également exister en vertu de clauses contractuelles ou résulter de faits. Il définit un pourcentage de contrôle de droits, contractuels ou de faits et donne un pouvoir de décision.

Le pourcentage de contrôle de la société AVENIR FINANCE dans toutes les sociétés appartenant au périmètre de consolidation, est supérieur à 50 % et représente un contrôle exclusif à l'exception de la filiale PROMELYS PARTICIPATIONS (anciennement Avenir finance Gestion).

La méthode de consolidation utilisée est donc la méthode de l'intégration globale, à l'exception de PROMELYS PARTICIPATIONS consolidée par mise en équivalence.

En complément, nous précisons que Sicavonline détient 2,08 % d'Avenir Finance Gestion Privée.

Société	Siège	N° de Siret	Détention Directe %	Contrôle du Groupe %	Méthode de Conso	Intérêts du Groupe %
PROMELYS PARTICIPATIONS	LYON	433 515 616 00020	20,00%	20,00%	MI	20,00%
AVENIR FINANCE IMMOBILIER	LYON	412 576 589 00037	100,00%	100,00%	IG	100,00%
AVENIR FINANCE CORPORATE	PARIS	421 689 159 00034	99,99%	100,00%	IG	99,99%
SICAVONLINE	PARIS	423 973 494 00044	64,93%	100,00%	IG	64,93%
AVENIR FINANCE GESTION PRIVEE	PARIS	431 974 963 00032	98,00%	100,00%	IG	98,00%
AVENIR FINANCE I.M.	PARIS	414 596 791 00080	99,99%	100,00%	IG	99,99%
EURL AFI IMMO	LYON	484 566 922 00023	0,00%	100,00%	IG	100,00%
SCCV RUE RIGORD	LYON	485 191 290 00025	0,00%	100,00%	IG	100,00%
AUPERA	LYON	440 068 617 00016	0,00%	100,00%	IG	100,00%

2.5. Variation de périmètre

a - Evénements 2010

Le 02 mars 2010, le groupe a cédé 80% d'Avenir Finance Gestion, sa filiale dédiée au non coté, à la branche de private equity du Groupe Pelican pour un montant de 1,2 M€. La plus value de cession dégagée est de 867 K€. Cette cession ne donnera pas lieu à l'élaboration de compte proforma car elle représente une part non significative dans les comptes groupe. Avenir Finance Gestion a été renommé PROMELYS PARTICIPATIONS

Le 01 mai 2010, le groupe a acquis 100% de la société Aupera dont l'activité principale est « contractant général non exécutant ».

b - Evénements 2009

Fortis Assurances et Avenir Finance ont signé le 15 décembre 2009 un contrat d'investissement et de partenariat portant sur la distribution et la promotion de produits d'assurance sur la vie et de produits d'épargne patrimoniale. Dans le cadre du Contrat de Partenariat, Fortis Assurances et Avenir Finance sont convenues que Fortis Assurances preme une participation dans le capital de Sicavonline à concurrence de 35,07 % du capital social de la Société, d'une part, par l'acquisition par Fortis Assurances auprès d'Avenir Finance de 24,24% du capital social, et d'autre part, par la souscription par Fortis Assurances à une augmentation de capital réservée.

Fortis Assurances pourra porter sa participation à hauteur de 49% du capital social de Sicavonline dans le cadre d'une promesse de vente d'une durée de 24 mois.

c - Historique

Le 30 Octobre 2000, la SA Avenir Finance crée Avenir Finance Gestion : gestion de fonds communs de placement et de portefeuille (agrément COB du 14 Novembre 2000). Son premier exercice s'est clôturé le 31 Décembre 2001.

Le 22 Novembre 2000, la SA Avenir Finance reçoit, dans le cadre d'une augmentation de capital par apport en nature, 99,99 % des titres de la société Avenir Finance Immobilier, créée en 1997, qui appartenaient auparavant en propre aux principaux actionnaires d'Avenir Finance.

Le 18 Décembre 2001, la SA Avenir Finance crée Avenir Finance Investissement : gestion de portefeuille pour le compte de tiers et d'organismes de placement collectif (Agrément COB du 21 Janvier 2002). Son premier exercice se clôture le 31 Décembre 2002.

Le 27 décembre 2002, la SA Avenir Finance reçoit, après avoir souscrit à 2 augmentations de capital en numéraire à hauteur de 1 724 600 €, 89.3% des titres de la société Sicavonline dans le cadre d'une augmentation de capital par apport en nature. Sicavonline détient une filiale (Sicavonline Vie) pour les activités assurance et immobilière.

Le 5 août 2002, la SA Avenir Finance se porte acquéreur de 89.96% de la société FF&T EQUITY par achat d'actions. Par la suite, cette société est renommée Avenir Finance Corporate. Entre 2003 et 2005, la SA Avenir Finance rachète 10,03% du capital de la SA Avenir Finance Corporate.

Le 26 mai 2004, la SA Avenir Finance souscrit à une augmentation de capital dans sa filiale Sicavonline Vie et porte son pourcentage de détention direct à 88.79%. Le 30 novembre 2004, avec effet rétroactif au 1er Janvier 2004, la Société Avenir Finance apporte à ses filiales Sicavonline et Sicavonline Vie les activités bourse, assurance et immobilier. L'apport a été valorisé sur la base des valeurs nettes comptables et rémunéré par l'attribution d'actions nouvelles. La SA Avenir Finance porte son pourcentage de détention direct dans la SA Sicavonline Vie à 98.93%. Cette opération est sans incidence sur les comptes consolidés du groupe. En Mars 2008, cette société est renommée Avenir Finance Gestion Privée.

Le 2 décembre 2004, la SA Avenir Finance a procédé à l'acquisition de 100% des titres de la SA PLG Capital (Société spécialisée dans la gestion de portefeuilles). Le 30 décembre 2004, cette société est renommée Avenir Finance I.M. et procède à l'acquisition de 50% de la SA Finalog pour porter son pourcentage de détention à hauteur de 100% dans cette filiale. Cette dernière a ensuite fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine en date du 30 décembre 2004.

Le 26 avril 2005, la société Avenir Finance I.M. fait l'acquisition de la SA Financière Vendôme. Cette dernière a fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine le 30 juillet 2005. Le 30 juin 2005, la SA Avenir Finance I.M a absorbé la SA Avenir Finance Investissement. Cette opération a été sans incidence sur les comptes consolidés du groupe.

Le 13 juillet 2005, la SAS Avenir Finance Immobilier crée une filiale pour gérer les opérations de construction-vente : l'EURL AFI IMMO et la SCCV rue Sainte rue Rigord.

2.6. Méthode de conversion

Les créances et dettes libellées en devises, dans un premier temps sont converties sur la base des cours de change effectifs au moment des transactions. Ils sont ensuite réévalués en fonction des cours en vigueur à la date de clôture.

Les différences de change résultant de cette réévaluation sont constatées au compte de résultat. Les transactions en devises, quant à elles, restent converties aux taux en vigueur à la date de leur réalisation. Il en va de même des flux de trésorerie.

2.7. Ecart d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les écarts d'évaluation identifiés lors de l'acquisition sont comptabilisés dans les postes d'actifs et passifs concernés. L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du Groupe dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs identifiés est comptabilisé en écart d'acquisition. Les écarts d'acquisition ne sont plus amortis conformément à la norme IFRS 3 «Regroupements d'entreprise».

Un test de dépréciation est effectué au minimum une fois lors de la clôture des comptes annuels et dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs qui seront générés par les actifs testés. Ces flux de trésorerie futurs résultent des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du Groupe Avenir Finance.

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) auxquelles ces actifs peuvent être affectés, soit l'ensemble homogène d'actifs à l'origine d'entrées et de sorties de trésorerie distinctes de celles d'autres groupes d'actifs. Les unités génératrices de trésorerie correspondent aux métiers de Gestion d'Actifs et Gestion Privée. La ventilation des UGT est ainsi basée sur les secteurs opérationnels du Groupe et conforme aux préconisations de la norme IFRS 8.

Les flux financiers issus des prévisions d'activité des trois prochaines années sont actualisés en retenant les hypothèses suivantes :

- un taux sans risque de 4,10 % (OAT 10 ans),
- un taux de risque de 5,70 % (« Small Caps »),
- un coefficient (β) de sensibilité du taux de risque compris entre 1,88 et 2,50 déterminé en fonction de l'activité rattachable à chaque élément incorporel, de sa maturité, de l'existence ou non d'un portefeuille et de la répartition des clients dans ce portefeuille,
- un taux de croissance à l'infini prudent compris entre 1,5% et 2,5 % déterminé en fonction des prévisions d'activité de la filiale.

En cas de perte de valeur d'utilité, une dépréciation est constatée dans les comptes consolidés dans la rubrique « variation de valeur des écarts d'acquisition ».

La dépréciation comptabilisée est irréversible et ne pourra pas faire l'objet d'une reprise lorsque la valeur d'utilité de l'écart d'acquisition sera à nouveau supérieure à sa valeur comptable.

Au 31 décembre 2010, le groupe n'a pas identifié d'indice de perte de valeur.

2.8. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur prix de revient. Les éléments incorporels identifiés lors d'une acquisition sont inclus dans ce poste. Il s'agit principalement de brevets et de logiciels. Les logiciels sont amortis sur leur durée d'utilisation attendue par le Groupe c'est-à-dire 3 à 5 ans.

2.9. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les composantes d'une immobilisation sont comptabilisées séparément lorsque leurs durées d'utilité estimées, et donc leurs durées d'amortissement, sont significativement différentes.

a – Amortissement

L'amortissement est calculé sur le montant amortissable, qui est le coût de l'actif ou tout autre montant substitué au coût. Compte tenu de la typologie des actifs corporels, aucune valeur n'a été considérée à l'issue des durées de vie économique présentées ci-dessous.

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle, ce qui représente au mieux le rythme estimé de consommation des avantages économiques futurs représentatifs de l'actif.

Les durées estimées sont les suivantes :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations générales	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 4 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	4 à 7 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont revus à chaque clôture annuelle et ajustés si nécessaire.

b- Coûts ultérieurs

Le coût de remplacement d'un composant d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de cette immobilisation s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et son coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable du composant remplacé est décomptabilisée.

Les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

2.10. Actifs loués.

a - Location financement

Aucun contrat de location financement n'a été souscrit par le groupe.

b- Location simple

Les contrats de location ne possédant pas les caractéristiques d'un contrat de location financement sont enregistrées comme des contrats de location opérationnelle, et seuls les loyers sont enregistrés au résultat.

2.11. Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers comprennent :

- prêts et créances, ce poste comprend des dépôts et cautionnements, et des prêts comptabilisés au coût amorti suivant la méthode du taux d'intérêt effectif ;
- actifs financiers disponibles à la vente, ce poste comprend des titres de participations de sociétés qui n'entrent pas dans le périmètre de consolidation et des actions de sociétés cotées ; ils sont évalués en juste valeur et les pertes et profits latents sont comptabilisés au compte de résultat.

Lors de chaque clôture, le Groupe Avenir Finance recherche toute indication objective de perte de valeur d'un actif financier ou groupe d'actifs financiers. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, le Groupe Avenir Finance procède à la comptabilisation d'une dépréciation.

2.12. Stocks

a- Composition du stock

Les stocks sont composés soit d'immeubles acquis sous le régime de marchand de biens, soit d'encours liés des contrats en l'état futur d'achèvement (SCCV – Société Civile de Construction Vente).

Pour les programmes en-cours de commercialisation, le coût « stockable » est réparti entre les lots selon la grille des prix de vente.

b- Comptabilisation et méthode de dépréciation

A la date de clôture, les biens immobiliers sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur réalisable nette. Conformément à l'IAS 23, les frais financiers supportés avant la mise en commercialisation des immeubles sont incorporés au prix de revient.

Le coût d'acquisition intègre les charges suivantes :

- le coût d'achat de l'immobilier
- les frais d'actes, honoraires de notaire, droits de timbres et frais de publicité foncière
- les frais d'acquisition (honoraires d'entremise notamment)
- les indemnités d'éviction
- les frais d'études et de travaux
- les autres frais directement liés l'acquisition des immeubles
- Les frais financiers supportés par le groupe entre l'acquisition de l'immeuble et la commercialisation du premier lot

La valeur de réalisation nette est obtenue au travers d'expertises indépendantes effectuées sur les immeubles composant le stock immobilier du groupe Avenir Finance. Une dépréciation est constatée sur l'immeuble concerné lorsque sa valeur de réalisation nette est inférieure à son coût d'acquisition.

Plusieurs immeubles du stock ont fait l'objet d'un avis de valorisation par des experts indépendants sur le premier trimestre 2010. Il en ressort que les valeurs résiduelles de ces immeubles ne nécessitent pas de dépréciation.

Pour les **Ventes en l'état futur d'achèvement (VEFA)**, les encours sont constitués des frais engagés pour la réalisation des constructions des SCCV.

Les frais engagés se composent des éléments suivants :

- le coût d'achat de l'immeuble,
- les frais d'actes, honoraires de notaire, droits de timbres et frais de publicité foncière,
- les frais d'acquisition (honoraires d'entremise notamment),
- les indemnités d'éviction,
- les frais d'études et de travaux,
- Les frais financiers supportés par le groupe avant la commercialisation.

2.13. Créances clients

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale, qui correspond à leur juste valeur.

Les créances considérées comme douteuses font l'objet de provisions pour dépréciation déterminées en fonction de leur risque de non-recouvrement.

2.14. Comptes de Notaires

Il s'agit en majorité des fonds détenus par les notaires suite aux ventes réalisées par Avenir Finance Immobilier.

2.15. Autres créances courantes

Ce poste contient principalement :

- les créances sociales et fiscales du groupe,
- les comptes courants débiteurs vis-à-vis de tiers au groupe,
- les charges constatées d'avance,

Les charges constatées d'avance correspondent principalement à des charges à caractère d'exploitation postérieures à la date de clôture des comptes.

2.16. Trésorerie et équivalents

Ce poste comprend les disponibilités et les placements monétaires sans risque, mobilisables ou cessibles à très court terme, effectués par le Groupe dans le cadre de sa gestion de trésorerie au quotidien. Ces placements représentent des actifs financiers de transaction et sont donc évalués à leur juste valeur et les gains ou pertes latents sont comptabilisés en résultat. La juste valeur est déterminée par référence au prix du marché à la date de clôture de la période.

Les découverts bancaires, assimilés à un financement, sont présentés dans les « Emprunts et Dettes financières courants ».

La filiale S.A. Sicavonline est soumise à la réglementation applicable aux établissements bancaires. Le règlement 93-05 du 21 décembre 1993 de cette réglementation impose aux établissements de crédit de respecter en permanence des ratios de prudence dits « Ratio Grands Risques ». Ces ratios ont pour conséquence de limiter la concentration des risques en maintenant un niveau de fonds propres suffisant. Ces ratios font l'objet

d'évaluation à court terme afin de dissocier la trésorerie courante de la trésorerie non courante. Dans le cas où l'évaluation des ratios à un an met en évidence une trésorerie non disponible pour le groupe, celle-ci fait l'objet d'un reclassement dans les actifs non courants.

2.17. Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants ou les groupes d'actifs et passifs destinés à être cédés dont la valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente plutôt que par l'utilisation continue sont classés comme actifs détenus en vue de la vente.

Les actifs non courants détenus en vue de la vente présentés au 31 décembre 2009, concernaient les actifs de la société Avenir Finance Gestion, cédée au cours du mois de janvier 2010.

2.18. Capitaux propres (actions propres)

Si le Groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée y compris les coûts directement attribuables est comptabilisé net d'impôt en diminution des capitaux propres. Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres. Lorsque les actions propres sont vendues ou remises en circulation, le montant reçu est comptabilisé en augmentation des capitaux propres, et le solde positif ou négatif de la transaction est transféré en résultats non distribués.

2.19. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées, conformément à IAS 37, lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques, sans avantage équivalent, sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'établissement des comptes.

Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont actualisées.

2.20. Avantages au personnel

a - Régimes à prestations définies

Un régime à prestations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi autre qu'un régime à cotisations définies. L'obligation nette du Groupe au titre de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période actuelle et des périodes antérieures ; ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle. Les coûts des services passés non comptabilisés et la juste valeur des actifs du régime sont ensuite déduits.

Le taux d'actualisation est égal au taux d'intérêt, à la date de clôture, des obligations de première catégorie. Les calculs sont effectués tous les ans en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

b - Avantages à court terme du personnel

Les obligations au titre des avantages à court terme sont évaluées sur une base non actualisée et comptabilisées lorsque le service correspondant est rendu. Un passif est comptabilisé pour le montant que le Groupe s'attend à payer au titre des plans d'intéressement et des primes réglés en trésorerie à court terme si le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite d'effectuer ces paiements en contrepartie de services passés rendus par le membre du personnel et que l'obligation peut être estimée de façon fiable.

c - Paiements fondés sur des actions

La juste valeur déterminée à la date d'attribution des droits à paiement fondé sur des actions accordés aux membres du personnel est comptabilisée en charges de personnel, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres, sur la période au cours de laquelle les membres du personnel acquièrent les droits d'une manière définitive. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre des droits pour

lesquels il est estimé que les conditions de service et de performance hors marché seront remplies, de telle sorte que le montant comptabilisé en charges in fine est basé sur le nombre réel de droits qui remplissent les conditions de service et les conditions de performance hors marché à la date d'acquisition. Pour les droits à paiement fondé sur des actions assortis d'autres conditions, l'évaluation de la juste valeur à la date d'attribution reflète ces conditions et les écarts entre l'estimation et la réalisation ne donnent lieu à aucun ajustement ultérieur.

2.21. Emprunts et dettes financières

Ils sont évalués au coût amorti sur la base d'un taux d'intérêt effectif. Les emprunts et dettes financières à moyen et long terme sont présentés dans les Passifs non courants. Les emprunts et dettes financières à court terme, ainsi que la part remboursable à moins de un an des emprunts et dettes financières à moyen et long terme, sont présentés dans les Passifs courants.

2.22. Instruments financiers

a - Actifs financiers non dérivés

Le Groupe comptabilise initialement les prêts, créances et dépôts à la date à laquelle ils sont générés. Tous les autres actifs financiers sont comptabilisés initialement à la date de la transaction à laquelle le Groupe devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les prêts et créances sont des actifs financiers à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. De tels actifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les comptes bancaires et les valeurs mobilières de placement. Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

b - Passifs financiers non dérivés

Le Groupe comptabilise initialement les dettes émises et les passifs subordonnés à la date à laquelle ils sont générés. Tous les autres passifs financiers (y compris les passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat) sont comptabilisés initialement à la date de transaction à laquelle le Groupe devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Le Groupe décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, annulées ou arrivent à expiration.

Le Groupe a les passifs financiers non dérivés suivants : des emprunts, des découverts bancaires, des dettes fournisseurs et autres dettes. De tels passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur ajustée de tout coût de transaction directement attribuable.

2.23. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du groupe comprend les revenus de l'activité immobilière, les revenus des produits financiers et d'assurance-vie distribués par le groupe, et des prestations de conseils.

Les revenus de l'activité immobilière comprennent la promotion immobilière et les marchés de contractant général. Pour la promotion immobilière, le chiffre d'affaires est constaté à la signature de l'acte. Toutefois, lorsqu'à la signature du compromis, les conditions énoncées par la norme IAS 18 sont respectées, le chiffre d'affaires est constaté. Afin de respecter le délai légal de 7 jours de réflexion accordé aux clients, au 31/12/2010, les compromis pris en compte dans le chiffre d'affaires étaient tous antérieurs au 22/12/2010. Pour les marchés de contractant général, les produits des contrats sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement en application de la norme IAS 11.

Le groupe peut être amené à commercialiser des contrats en l'état futur d'achèvement. Dans ce cas conformément à l'IAS 11, les produits des contrats de construction sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement.

Les revenus des produits financiers et d'assurance-vie sont comptabilisés en produits à l'issue du délai de réflexion légal accordé aux clients ou lors de l'acceptation des contrats par la compagnie d'assurance

Les produits issus des prestations de conseils sont constatés selon le degré d'avancement du dossier traité

2.24. Marge brute opérationnelle

Conformément à l'application de la norme IFRS 8 et en adéquation avec le reporting de gestion interne, la marge brute opérationnelle du Groupe est la différence entre le chiffre d'affaires du Groupe et les charges directement imputables aux revenus générés.

Certaines charges antérieurement comptabilisés dans le poste « Autres charges d'exploitation », ont été reclassées au niveau des achats consommés à partir de 2009.

2.25. Coût de l'endettement financier net

L'endettement financier net est constitué de l'ensemble des emprunts et dettes financières courants et non courants, diminué de la trésorerie et équivalent de trésorerie.

2.26. Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés en résultat sauf s'ils se rattachent à un regroupement d'entreprises ou à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

L'impôt exigible est :

- le montant estimé de l'impôt dû (ou à recevoir) au titre du bénéfice (ou de la perte) imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture
- tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est comptabilisé sur la base des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé :

- La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable
- Les différences temporelles liées à des participations dans des filiales et des co-entreprises dans la mesure où il est probable qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

De plus, l'impôt différé n'est pas comptabilisé en cas de différences temporelles imposables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et s'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes, mais qui ont l'intention de régler les actifs et les passifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net ou de réaliser les actifs et de régler les passifs d'impôt simultanément.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé au titre des différences temporelles déductibles et des pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés que dans la mesure où il est probable que le groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels ceux-ci pourront être imputés.

Les actifs d'impôt différé sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est désormais plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

2.27. Résultat par actions

Le résultat net par action est calculé en divisant le bénéfice net de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de l'exercice des bons de souscription d'actions en cours.

3. Informations sectorielles

Un secteur opérationnel est une composante du Groupe qui se livre à des activités dont elle est susceptible de retirer des revenus et supporter des charges, y compris des revenus et des charges liés aux transactions avec d'autres composantes du Groupe. Le résultat opérationnel du secteur est régulièrement examiné par le Management afin de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer ses performances. Des informations financières distinctes sont disponibles pour cette composante.

Les résultats sectoriels soumis au Management comportent les éléments directement attribuables au secteur ainsi que ceux qui peuvent lui être affectés sur une base raisonnable.

Les secteurs opérationnels répondant aux critères de la norme IFRS 8 sont en accord avec le nouveau suivi opérationnel des performances par le management « management approach » du groupe annoncé le 25 mars 2010 autour de ses deux cœurs de métiers :

- La Gestion Privée
- La Gestion d'Actifs

L'Unité Génératrice de Trésorerie « **GESTION PRIVEE** » regroupe :

- la distribution avec les sociétés Sicavonline et Avenir Finance Gestion Privée,
- le corporate avec Avenir Finance Corporate.

L'Unité Génératrice de Trésorerie « **GESTION D'ACTIFS** » regroupe :

- la gestion d'actifs avec Avenir Finance Investment Managers ;
- l'immobilier avec Avenir Finance Immobilier, Aupera, SCCV Rue Sainte/Rue Rigord et Régie Pierre.

3.1. Compte de résultat par secteur d'activité

Comptes de résultat	déc.-10			déc.-09			Proforma sans AFG		
	Gestion Privée	Gestion d'actifs	Total	Gestion Privée	Gestion d'actifs	Total	Gestion Privée	Gestion d'actifs	Total
Chiffre d'affaires	12 997	14 848	27 845	12 516	17 591	30 107	12 516	16 260	28 776
Ventes Inter-secteurs	-740	-235	-975	-2 150	-238	-2 388	-2 051	-238	-2 289
Chiffre d'affaires consolidé	12 257	14 613	26 870	10 366	17 353	27 719	10 465	16 022	26 487
Marge Opérationnelle	9 308	5 365	14 673	8 167	6 096	14 263	8 167	5 207	13 374
taux	75,9%	36,7%	54,6%	78,8%	35,1%	51,5%	78,0%	32,5%	50,5%
Amortissements des immobilisations	151	14	165	190	27	217	190	27	217
Frais de personnel	7 587	2 636	10 223	6 739	2 483	9 222	6 739	2 483	9 222
Dont Coût des paiements en action	280		280	26	13	39	26	13	39
Résultat d'exploitation avant dépréciation des Fonds de commerce	-1 445	1 095	-350	-1 084	1 351	267	-1 084	1 130	46
Cession d'actifs financiers	583		583	2 262		2 262	2 262		2 262
Autres charges et produits opérationnels	-183	-92	-275	39	8	47	39	8	47
Perte de valeur des goodwill									
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL SECTORIEL APRÈS AFFECTATION DES FONDSD'ÉQUILIBRES	510	100	610	1 447	1 369	2 816	1 447	1 148	2 595
(+) Résultat financier	-100	-112	-212	-133	-398	-531	-133	-405	-538
(-) Impôts sociétés	753	-209	544	328	-288	40	328	-212	116
RÉSULTAT SECTORIEL	1 163	-221	942	1 612	683	2 295	1 641	526	2 167

3.2. Bilan consolidé par secteur d'activité

Bilan	déc. 10			déc. 09		
	Gestion Privée	Gestion d'actifs	Total	Gestion Privée	Gestion d'actifs	Total
Actifs sectoriels	11 916	19 161	31 077	11 938	17 671	29 609
Dont :						
Ecart d'acquisition	3 761	4 514	8 275	3 761	4 475	8 236
Autres immobilisations Incorporelles	16		16	6	0	6
Immobilisations Corporelles	467	15	482	453	19	473
Stocks		4 943	4 943		7 710	7 710
BFRE Actif	8 456	9 738	18 194	8 118	5 530	13 648
Provision sur Actif Circulant	-784	-50	-833	-400	-64	-464
Autres Actifs						
Immobilisations Financières et Autres	652	3	655	838	3	840
Actifs détenus en vue de la vente					990	990
Impôts différés et créance d'impôt	3 908	-53	3 855	3 769	-132	3 636
Trésorerie Active	3 000	3 075	6 075	3 991	2 149	6 140
Passifs sectoriels	6 330	6 120	12 450	5 660	7 719	13 379
Autres Passifs						
Capitaux propres	20 509	1 815	22 324	20 844	995	21 839
Emprunts et Trésorerie Passive	4 483	2 400	6 883	5 984	14	5 998
Dettes d'impôt et dividende						

4. Gestion du risque financier

4.1. Introduction

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- risque de crédit
- risque de liquidité
- risque opérationnel.

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures d'estimation et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital. Des informations quantitatives figurent dans d'autres notes de ces états financiers consolidés.

4.2. Le cadre de la gestion du risque

Il incombe au conseil d'administration de définir et superviser le cadre de la gestion des risques du Groupe.

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe est confronté, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies.

a - Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

b - Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt existe essentiellement sur l'endettement du groupe qui est pour l'essentiel bas sur des taux d'intérêts variables. Le Groupe n'a pas recours à des instruments dérivés pour se couvrir contre le risque de taux d'intérêt.

c - Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à remplir ses obligations relatives aux passifs financiers qui seront réglés par remise de trésorerie ou d'autres actifs financiers. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou «tendues», sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

d - Risque opérationnel

Le risque opérationnel correspond au risque de perte directe ou indirecte générée par un ensemble de facteurs internes liés aux processus du Groupe, à son personnel, à la technologie, à l'infrastructure, et par des facteurs externes autres que les risques de crédit, de marché et de liquidité tels que la conformité aux règles légales et réglementaires et aux règles de conduite de la profession. Les risques opérationnels sont générés par toutes les opérations du Groupe.

L'objectif du Groupe est de gérer son risque opérationnel de façon à trouver un équilibre permettant d'éviter des pertes financières et une atteinte à l'image du Groupe tout en contrôlant l'efficacité des coûts et en évitant les procédures de contrôle susceptibles de décourager l'initiative et la créativité.

5. Notes sur le Bilan

5.1. Ecarts d'acquisition

Les variations des écarts d'acquisition s'analysent de la manière suivante :

Valeur nette	Date d'acquisition	déc.-09	Acquisition	Cession	déc.-10
Distribution	nov-00	30			30
Distribution	août-02	3 730			3 730
Conseils aux entreprises	déc-00				
Gestion Privée		3 760			3 760
Gestion d'actif	déc-04	2 598			2 598
Gestion d'actif	avr-05	1 389			1 389
Immobilier	nov-00	487	39		526
Gestion d'Actif		4 474			4 513
Total		8 236	39		8 275

La variation 2010 correspond à l'acquisition de la société Aupera dont l'activité principale est « contractant général non exécutant ».

La mise en œuvre des tests de pertes de valeurs n'ont abouti à aucune dépréciation.

5.2. Détail des immobilisations

- Etat des immobilisations brutes

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Valeur Début d'Exercice	Autres mouvements (*)	Acquisition	Cession / perte de valeur	Valeur Fin d'Exercice
Ecart d'acquisition	8 235		39		8 275
Logiciels	241		21		262
Autres immobilisations incorporelles	36				36
Immobilisations Incorporelles	277		21		298
Agencements	627	2	17		646
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique	619	-36	144		727
Mobilier	229	-3			226
Immobilisations Corporelles	1 475	-37	162		1 600
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	9 987	-37	222		10 173

◦ Etat des amortissements

Amortissements (en milliers d'euros)	Montant Début D'exercice	Autres mouvements (*)	Dotations de l'Exercice	Reprises	Valeur Brute Fin d'Exercice
Logiciels	235		11		246
Autres immobilisations incorporelles	36				36
Immobilisations Incorporelles	271		11		282
Agencements	256	2	85		343
Matériel de transport	5				5
Matériel de bureau et informatique	563	-36	48		575
Mobilier	178	-3	21		196
Immobilisations Corporelles	1 002	-37	154		1 119
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	1 274	-37	165		1 402

5.3. Autres actifs financiers, y compris dérivés

En milliers d'euros	Valeur au 31/12/2010	Valeur au 31/12/2009
Prêts et créances	188	540
-Dépôts et cautionnements	188	210
-Prêts	-	330
Actifs financiers disponibles à la vente	293	300
-Actions Sofaris	-	27
-Actions Auctalys	-	10
-Parts Renovalys	50	-
-Liquidité sur contrat d'animation de titre	68	74
-Autres	-	-
-Parts C de FCPI et FCPR	175	189
TOTAL	481	840

Les parts C de FCPI et FCPR n'ont pas fait l'objet de dépréciation du fait que les fonds concernés ne sont pas clôturés à l'exception de ceux dont l'échéance est proche et dont la valeur de sortie est quasi certaine.

5.4. Impôts différés Actifs

• Détail du poste

	Valeur au 31/12/09	Dotations	Reprises	Variation de périmètre	Valeur au 31/12/2010	Origine	
						Déficits fiscaux	Décalages temporaires
Avenir Finance	2 021	196			2 217	2 213	4
Avenir Finance Gestion							
Avenir Finance I.M.	9	2			11		11
Avenir Finance Corporate	59	51			110		110
Avenir Finance Immobilier	-142		-78		-64		-64
Sicav on Line	1 671		104		1 567	1 562	5
Avenir Finance Gestion Privée	18		5		13		13
TOTAL	3 636	249	31		3 855	3 775	79

Conformément à la norme IAS 12, les actifs d'impôt sont constatés pour le montant probable des bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales au 31 décembre 2010 pourront être imputées. Le business plan établi prévoit une consommation totale des impôts différés actifs sur une période de 3 ans.

5.5. Détail du stock et encours

En milliers d'euros	31-déc.-10	31-déc.-09
Immeubles	3 880	6 647
<i>Dont frais financier</i>	197	431
Ventes en état futur d'achèvement	1 063	1 063
Valeurs brutes	4 943	7 710
Provisions pour dépréciation		
Stocks et encours nettes	4 943	7 710

Plusieurs immeubles du stock ont fait l'objet d'un avis de valorisation par des experts indépendants sur le premier trimestre 2010. Il en ressort que les valeurs résiduelles de ces immeubles ne nécessitent pas de dépréciation.

Depuis le second semestre 2009, le groupe Avenir Finance a choisi de réduire le risque lié au financement des immeubles en s'appuyant sur des partenaires financiers pour le portage de ces biens. La conséquence directe se traduit par une baisse du stock.

5.6. Créances clients

En milliers d'euros	31-déc.-10	31-déc.-09
Valeur brute	13 174	8 991
Provisions pour dépréciation	768	400
Valeur nette	12 406	8 591

Le groupe procède régulièrement à une révision de ces créances clients sur une base d'éléments objectifs (antériorité, risque client, ...) afin d'anticiper et d'identifier des risques clients latents.

5.7. Comptes de Notaire

En milliers d'euros	31-déc.-10	31-déc.-09
Valeur brute	1 544	1 452
Provisions pour dépréciation	50	50
Valeur nette	1 494	1 403

5.8. Autres créances courantes

En milliers d'euros	31-déc.-10	31-déc.-09
Créances fiscales (hors impôt sur les bénéfices)	1 322	522
Créances sociales	49	123
Charges constatées d'avance	266	240
Compte courant bloqué	1200	1200
Autres actifs courants	202	827
Total	3 039	2 912

5.9. Trésorerie et équivalents de trésorerie

- Analyse par nature

En milliers d'euros	31-déc.-10	31-déc.-09
Valeurs mobilières de placements	4 546	4 283
<i>Dont Gestion Privée</i>	2697	3322
<i>Dont Gestion d'Actifs</i>	1849	961
Comptes bancaires et autres disponibilités	1529	1857
Total	6 075	6 140

Toutes les valeurs mobilières de placement ainsi que les concours bancaires et autres disponibilités sont à échéance moins d'un an.

- Analyse trésorerie ouverture et clôture du tableau de flux

En milliers d'euros	Clôture	Ouverture
Trésorerie et équivalents de trésorerie du bilan	6 075	6 140
Découverts bancaires	-4 918	-5 161
Trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie	1 157	979

5.10. Capitaux propres du groupe

- Composition du capital et actions dilutives

	Action Ordinaire	Action Prioritaire	BSA	Stock Option	Actions Gratuites	Total
Situation à la clôture 31 décembre 2007	2 304 826			102 874	40 725	2 443 425
Emission d'Action	100 390					
Actions sur Auto contrôle	-19 832					-9 483
Emissions de Stocks Option et actions gratuites						
Annulation de Stocks Option et actions gratuites				-4 384	-200	-4 584
Situation au 31 décembre 2008	2 452 370			96 490	9 150	2 491 024
Emission d'Action	9 150				-9 150	
Actions sur Auto contrôle	-49 578					-49 578
Emissions de Stocks Option et actions gratuites				211 778	50 731	262 509
Annulation de Stocks Option et actions gratuites				-74 768	-3 344	-78 112
Situation au 31 décembre 2009	2 411 942			233 500	47 387	2 625 843
Emission d'Action						
Actions sur Auto contrôle	-954					-954
Emissions de Stocks Option et actions gratuites				50 000		50 000
Annulation de Stocks Option et actions gratuites						
Situation au 31 décembre 2010	2 410 988			283 500	47 387	2 674 889

5.11. Options de souscription ou d'achats d'actions

Le tableau ci-après récapitule les données relatives aux plans d'options, émis après le 4 janvier 2006 et en vigueur au 31 décembre 2010 :

Date d'attribution	Nombre d'options	Nombre d'option non exercées	Période d'exercice		Prix d'exercice
			de	à	
4-janv.-06	22 606	22 606	4-janv.-10	4-janv.-11	25,00
28-juil.-09	39 278	39 278	28-juil.-09	28-juil.-14	0,60
28-juil.-09	35 000	35 000	28-juil.-09	28-juil.-14	4,64
23-déc.-09	137 500	137 500	23-déc.-09	23-déc.-14	7,38
21-juil.-10	50 000	50 000	21-juil.-10	20-juil.-15	7,99

La juste valeur des options est déterminée sur la base du modèle Black & Scholes selon les hypothèses suivantes :

	Option de souscription				
	4-janv.-06	28-juil.-09	28-juil.-09	23-déc.-09	21-juil.-10
Taux de rendement sans risque	3,50%	3,55%	3,55%	3,55%	3,55%
Durée de vie attendue	3	5	5	5	5
Volatilité attendue	37,13%	35,00%	35,00%	35,00%	35,00%
Dividendes attendus	0,46	0	0	0	0
Cours de l'action	24	5,15	5,15	6,04	7,43
Prix d'exercice	25	0,6	4,64	8,2	7,99
Juste valeur	5,68	5,54	2,8	2,97	2,46

Sur la base de ces hypothèses la charge comptabilisée en 2010 concernant les plans d'options de souscription ou d'achats d'actions s'élève à 280 K€..

5.11.1. Actions gratuites

Les Conseils d'Administration du 28 juillet 2009 et du 23 décembre 2009 ont procédé à l'attribution conditionnelle de 30 667 et de 20 064 actions gratuites.

Conditions d'acquisition des droits

S'agissant de l'attribution conditionnelle d'actions, le plan prévoit une période d'acquisition de 2 ans au terme de laquelle l'acquisition est effective et définitive, sous réserve du respect des conditions du plan. Au terme de cette période d'acquisition, s'ajoute une période de conservation de 2 ans, pendant laquelle les actions sont incessibles.

Juste valeur des actions gratuites attribuées

La juste valeur correspond à la valeur de l'action au jour de l'attribution sous déduction de l'hypothèse de distribution de dividendes pendant la période d'acquisition. Sur la base de ces hypothèses les justes valeurs s'élèvent à 5.15 € et 8.15 €.

La charge comptabilisée en 2010 s'élève à 164 K€.

5.11.2. Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE)

Les Conseils d'Administration du 28 juillet 2009, du 23 décembre 2009 et du 21 juillet 2010 ont procédé à l'attribution conditionnelle de 39 278, 35 000, 137 500 et de 50 000 BSPCE.

Conditions d'acquisition des droits

S'agissant de l'attribution conditionnelle des BSPCE, le plan prévoit une période d'exercice de 5 ans. Au terme de cette période d'acquisition, les BSPCE non exercées seront caducs.

Juste valeur des actions gratuites attribuées

La juste valeur correspond à la valeur de l'action au jour de l'attribution sous déduction de l'hypothèse de distribution de dividendes pendant la période d'acquisition. Sur la base de ces hypothèses les justes valeurs s'élèvent à 4.64 €, 8.20 € et 7.99 €.

La charge comptabilisée en 2010 s'élève à 105 K€.

5.12. Provisions pour risques et charges

La société Avenir Finance a recensé les différents litiges auxquels elle pourrait être susceptible d'être soumise afin de déterminer les risques devant faire l'objet de provision. Elle a fait l'objet d'assignations et de réclamations contentieuses. Sur le fond, la société estime, après examen de ses conseils, que ces demandes sont infondées.

En milliers d'euros	Valeur au 31/12/2009	Dotations	Reprises (provision utilisée)	Reprises (provision non utilisée)	Variation de périmètre	Valeur au 31/12/2010
Provision pour impôts						
Provision pour retraites	94	2	28			67
Autres provision pour risques	28	6	28			6
Autres provision pour charges						
Total	122	8	57			73

5.13. Emprunts et dettes financières

- Analyse par natures

En milliers d'euros	31-déc.-10		31-déc.-09	
	Non courants	Courants	Non courants	Courants
Emprunts sur immobilier		1 509		4 466
Emprunts sur croissance externe		277	275	410
Associés comptes courant	-	-	-	-
Avances conditionnées	114	56	114	38
Dépôts et concours bancaires		4 918		5 161
Total	114	6 759	389	10 075

- Analyse par maturité

En milliers d'euros	31-déc.-10	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts sur immobilier	1 509	1 509		
Emprunts sur croissance externe	277	277		
Associés comptes courant	-	-		
Avances conditionnées	170	56	114	
Dépôts et concours bancaires	4 918	4 918		
Total	6 874	6 759	114	

Les emprunts (hors concours bancaires) ont été souscrits exclusivement en Euros. La dette est exclusivement à taux variable.

Il n'y a pas de dettes à plus de 5 ans.

Sous la rubrique « emprunts sur immobilier » figurent les financements des biens immobiliers en stock ainsi que des ventes actées en fin d'exercice en instance d'encaissement inscrites dans les comptes de Notaires.

5.14. Autres passifs courants

En milliers d' euros	31-déc.-10	31-déc.-09
Dettes fournisseurs	5 504	3 690
Dettes fiscales (hors impôt sur les bénéfices)	2465	2109
Dettes sociales	1620	1536
Fournisseurs d'immobilisations	-	-
Comptes des notaires	41	139
Autres dettes	440	428
Produits constatés d'avance	2316	504
Total	12 386	8 406

6. Notes sur le compte de résultat

6.1. Chiffre d'affaires

	déc.-10	déc.-09
	Période de 12 mois en k€	
Sicavonline	4 515	3 239
Avenir Finance Gestion privée	8 453	7 307
Avenir Finance I.M.	8 732	6 518
Avenir finance Gestion	-	1 978
Avenir Finance Immobilier	5 383	9 428
SCCV Rigord	-	1 335
Aupera	4 511	
Regie Pierre	11	3
Avenir Finance Corporate	100	401
Avenir Finance	1 814	2 095
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES COMPTES SOCIAUX	33 520	32 305
(-) Chiffre d'Affaires intra groupe	-6 649	-4 586
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE	26 870	27 719

Les produits provenant de la vente d'immeubles, de produits financiers et d'assurance-vie sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des retours et ristournes, remises commerciales et rabais pour quantités.

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il existe une indication objective, prenant en général la forme d'un contrat de vente, d'un compromis ou d'acte notarié, d'un bulletin de souscription ou d'un formulaire qui est exécuté et que le montant des produits peut être évalué de façon fiable.

S'il est probable que des remises seront octroyées et que leur montant peut être évalué de façon fiable, la remise est comptabilisée en moins des produits lorsque la vente est comptabilisée.

6.2. Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles comprennent principalement les charges directes d'activités propres à chaque produits composants le chiffre d'affaires du Groupe. Elles sont le reflet des charges opérationnelles du reporting de gestion interne du Groupe Avenir Finance conformément aux critères de la norme IFRS 8.

Pour l'activité **Gestion d'Actifs**, il s'agit des charges suivantes :

- Le coût d'achat des immeubles
- Les frais administratifs et de dépositaires
- Les honoraires rattachés aux produits
- Les rétrocessions aux différents partenaires
- Les charges directes d'exploitation

Pour l'activité **Gestion Privée**, il s'agit des charges suivantes :

- Les honoraires rattachés aux produits
- Les rétrocessions aux différents partenaires
- Les charges directes d'exploitation

6.3. Frais de personnel et effectifs

- **Frais de personnel et effectifs**

En milliers d'euros	31-déc.-10	31-déc.-09
Salaires Bruts	7 072	6 419
Charges patronales	2 860	2 765
Coûts des paiements en actions	280	39
Coûts des provisions pour retraite		
Total	10 212	9 224

Effectif moyen	124	98
-----------------------	------------	-----------

Les Droits Individuels à la Formation (DIF) acquis par les salariés du groupe sont de 6 920 heures.

- **Rémunération des dirigeants**

Le montant total des rémunérations versées aux membres de la direction générale est de 626 K€.

6.4. Détail des charges d'exploitation

En milliers d'euros	31-déc.-10	31-déc.-09
Consommables (électricité, Fournitures administratives)	23	28
Location Immobilière	804	864
Location mobilière, entretien, maintenance	38	133
Assurances	109	138
Documentation et base de données	18	202
Personnels Extérieur	122	259
Honoraires	807	1 214
Publicité	554	370
Frais de déplacements	319	330
Télécommunication (Téléphone, Poste..)	142	147
Services Bancaires	132	135
Autres Charges Externes (Cotisations, Dons...)	157	55
Total	3 224	3 874

Les honoraires versés à chacun des contrôleurs légaux du groupe Avenir Finance au titre du contrôle légal des comptes clos au 31 décembre 2010 sont les suivants :

	MAZARS		ANDREE NEOLIER ET ASSOCIES	
	2010	2009	2010	2009
Audit				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	117 907	93 500	41 280	48 400
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissariat aux comptes	-	-	-	-
Total	117 907	93 500	41 280	48 400

6.5. Impôts et taxes

En milliers d'euros	31-déc.-10	31-déc.-09
Taxe sur les salaires	466	305
TVA non récupérable	284	202
Contributions des entreprises territoriales et taxes foncière	265	226
Autres Taxes	228	237
Total	1 243	969

6.6. Dotations aux amortissements

En milliers d'euros	31-déc.-10	31-déc.-09
Dotations immobilisations incorporelles	11	3
Dotations immobilisations corporelles	154	167
Total	165	170

6.7. Dotations aux provisions nettes de reprises

En milliers d'euros	31-déc.-10	31-déc.-09
Dotations aux provisions sur stocks et encours		
Dotations aux provisions sur créances clients	-287	-90
Dotations provisions risques et charges	-6	-28
Dotations provisions pensions retraites	-2	-4
Reprises aux provisions sur stocks et encours		
Reprises aux provisions sur créances clients	61	317
Reprises provisions risques et charges	28	10
Reprises provisions pensions retraites	28	6
Total	-178	212

6.8. Autres produits et charges opérationnels

En milliers d'euros	31-déc.-10	31-déc.-09
Autres charges opérationnelles	-377	-32
Autres produits opérationnelles	102	103
Total	-275	71

Les autres charges opérationnelles se composent essentiellement des provisions dans le cadre de l'activité Corporate.

6.9. Détermination du résultat financier

En K€	déc.-10	Opération avec des établiss. de Crédits	Opération sur titres	déc.-09
Coût de l'endettement financier	244	244		594
Perte sur cession de VMP	25		24	33
Provision sur VMP et Actifs financiers				
Autres charges financières				24
Total des charges	269	244	24	651
Produits sur cession de VMP	31		31	77
Intérêts sur créances et autres	25	25		44
Reprise Provision sur VMP et Actifs Fi				
Total des produits	56	25	31	121
Résultat Financier	-212	-219	7	-531

Le coût de l'endettement financier net est essentiellement composé des charges d'intérêts sur emprunts diminuée du résultat de cession des valeurs mobilières de placement.

6.10. Impôts sur les résultats

- Ventilation de l'impôt

En milliers d'euros	31-déc.-10	31-déc.-09
Impôts exigibles	-326	-238
Impôts différés	-218	198
Total	-544	-40

Les sociétés Sicavonline et Promelys Participations ne sont plus dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe Avenir Finance. Les autres sociétés du groupe restent intégrées fiscalement.

- Analyse des impôts différés par nature

En milliers d'euros	31-déc.-10	31-déc.-09
Provision non déductible	110	53
Déficits fiscaux	3 775	3 680
Retraitement temporaire	-30	-94
Charge à payer non déductible		
Moins Value à LT		
Impôts différés actifs	3 855	3 636

- Taux d'imposition

En milliers d'euros	31-déc.-10	31-déc.-09
Résultat avant impôt	-254	2 046
Taux théorique d'imposition	33,33%	33,33%
Charge d'impôt attendue	-85	682

- Analyse de la charge d'impôt

En milliers d'euros	31-déc.-10	31-déc.-09
Effet des différences permanentes	1	6
Crédits d'impôt	-367	-238
Coûts des paiements en actions	93	13
Plus value LT cessions titres	-193	-736
Déficits imputés non pris en compte antérieurement		4
Autres	7	229
Charges d'impôt groupe	-544	-40

6.11. Cession d'actifs financiers

Le groupe Avenir Finance a choisi d'axer son développement et de concentrer ses ressources financières et humaines sur les deux cœurs de métier du groupe, la gestion privée et la gestion d'actifs.

C'est dans ce cadre que le groupe a décidé de céder 80% d'Avenir Finance Gestion, sa filiale dédiée au non coté, à la branche de private equity du Groupe Pelican pour un montant de 1,2 M€

Cette cession, qui a été réalisée le 02 mars 2010, a généré une plus-value de 583 K€.

7. Engagements hors bilan (en K€)

• Engagements financiers

	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres	Provisions
Engagements Conditionnels Nantissement, Gage du compte d'instruments financiers, Engagement de non cession des actions sur croissance externe.	1 414		1 414				
TOTAL	1 414		1 414				

• Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 509	1 509	1 509

Il s'agit des crédits accordés pour les activités « Marchand de biens » et de « construction vente » qui font l'objet en principe d'une promesse d'affectation hypothécaire sur les biens immobiliers en stock.

Le capital restant dû de ces emprunts au 31 décembre 2010 s'élève à 3 500 k€

8. Informations relatives aux parties liées

Les transactions envers les entreprises consolidées en mise en équivalence sont détaillées comme suit :

	2010
Ventes de biens et de services	668
Charges et produits financiers	1

Les créances et dettes inscrites au bilan relatives aux parties liées sont les suivantes :

	2010
Créances d'exploitation	159
Dettes	-
Créances financières	-

9. Événements postérieurs à clôture

Une évolution stratégique majeure a été décidée et mise en œuvre sur l'exercice 2010.

En effet, le groupe Avenir Finance a choisi d'axer son développement et donc de concentrer ses ressources financières et humaines sur les deux cœurs de métier du groupe :

- la gestion privée,
- la gestion d'actifs.

Dans ce cadre, le groupe avait décidé de céder 80% d'Avenir Finance Gestion, sa filiale dédiée au non coté, à la société de private equity Pelican Venture.

En février 2011, les 20% restants ont également été cédés au repreneur initial. Le Groupe n'a donc plus d'intérêt minoritaire dans le métier du Private Equity.